

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE LILLE
LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2015 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE LILLE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. ABoubacar DIBOUSSE, né le 1 juillet 1996 à YOPOUGON (COTE D'IVOIRE) en vue de son inscription à la LICENCE ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE SCIENCES DE LA TERRE

Le diplôme de **LICENCE** de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION SCIENCES DE LA TERRE
mention passable

est délivré à M. ABoubacar DIBOUSSE

au titre de l'année universitaire 2018–2019

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 31 janvier 2020

Le titulaire

N° ULILLE
/2020201819358

14748675

Jean-Christophe CAMART

Le Président



*La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités*

Valérie CABUIL

